



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

EAJE
Crèche Des Fourgs

- Le territoire concerné p2 et 3
- La communication de l'EAJE p3
- Les projets partenariaux p4
- La place des familles p5
- La démarche de développement durable p6 et 7
- L'accès de notre EAJE aux enfants des familles sont en difficultés p7



LE TERRITOIRE CONCERNE ET SES EVOLUTIONS

Le territoire

Environnement :

La commune des Fourgs compte à ce jour 1426 habitants dont 23% de la population sont des enfants âgés de 0 à 16 ans (soit 331 enfants).

La majorité des personnes actives travaillent en suisse et bénéficient d'un besoin d'accueil atypique avec des horaires fluctuants.

Certaines familles, dont un des deux parents ne travaillent pas souhaitent également un mode d'accueil afin de se libérer du temps , pour rechercher un emploi ou pour certaines activités personnelles et/ou pour la socialisation de leur enfant.

Historique de la structure :

La structure est née comme halte-garderie en avril 1990. Elle était située au pied des pistes de ski et ouvrait quelques demi-journées par semaine. En 1992, elle déménage dans d'autres locaux et l'Association Trottnette est créé pour la gestion. En 1998, la halte-garderie ouvre 7 jours sur 7, les après-midi pendant la période de ski. En 1999, la structure déménage dans ses locaux actuels au centre du village. Face à l'augmentation de la demande, elle ouvre du lundi au vendredi et accueille 12 enfants. En 2010 elle évolue en tant que Multi-Accueil avec la capacité d'accueil de 20 places pour répondre à une hausse de la demande d'accueil sur le territoire. Puis cesse de s'accroître avec l'augmentation de l'agrément qui est passé à 22 enfants par jour avec 10% de dépassement pour les places d'urgence soit 24 enfants maximum en même temps en 2018. L'appellation de la structure à également changé avec la mise en application du nouveau décret n°2021-1131 du 30 Août 2021 relatif aux établissements d'accueil du jeune enfant. Quelques modifications ont été apportées notamment l'intitulé : nous ne sommes plus un Multi-Accueil mais devenons petite crèche de 13 à 24 places et n'avons plus de place d'urgence mais pouvons accueillir en surnombre. Jusqu'à 115% de la capacité d'accueil prévue sous réserve du respect des conditions suivantes :

- taux d'occupation hebdomadaire de l'établissement n'excède pas 100% de la capacité horaire hebdomadaire d'accueil calculée selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire.
- règles d'encadrement sont respectées selon le nombre d'enfants accueillis.



Le territoire

Les accueils des jeunes enfants sur la commune des Fourgs:

Concernant la Petite Enfance, plusieurs types de structures sont présentes :

- * l'école, accueillant 169 élèves de 3 à 11 ans sur le temps scolaire répartis dans 7 classes.
- * Un service périscolaire accessible les temps du matin, de midi (cantine) et le soir et depuis l'an dernier suite à une forte demande, ouverture le mercredi sur la journée.
- * Les assistantes maternelles au nombre de 19 sur la commune.
- * Une bibliothèque susceptible d'accueillir les enfants de tous les âges.
- * Des infrastructures ludiques pour les enfants de 1 à 6 ans : aires de jeux sont présentes sur la commune. Et depuis l'été 2022, création d'un terrain multisport ainsi que l'ajout de balançoires et structure araignée pour les plus grands. Ces espaces sont des lieux de rencontre et d'échange tant pour les enfants que pour les parents d'enfants en âge préscolaire et scolaire.
- * De nombreuses associations sportives et culturelles créent un maillage associatif important et dynamique sur la commune.

La communication de l'EAJE avec son territoire et son public

Avec le territoire:

Enquête de besoins, journal municipal chaque semestre; la crèche publie un article dans le journal local y décrivant: les événements marquants, présentant notre thème, projet élaboré...

La mairie a peu de demande concernant la crèche, les gens se renseignent principalement directement à la crèche ou par mail ou téléphone et/ou le bouche à oreille.

Site internet : <https://www.famillesrurales.org/lesfourgs/creche>

Avec les familles :

La communication avec les familles se fait de diverses manières, pour des informations générales les outils utilisés sont généralement le portail famille pour le côté administratif, les mails ou l'affichage au sein de la structure.

Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux familles chaque année afin d'avoir un retour sur le service proposé.

Concernant les transmissions aux familles nous procédons de 2 manières différentes selon l'âge de l'enfant:

- * pour les bébés un cahier de transmission est alors mis en place à son arrivée faisant le lien crèche-maison où sont répertoriés les différents événements de la journée (changes, siestes, repas, anecdotes...) Et les informations que les familles nous transmettent.
- * Pour les plus grands les transmissions se font à l'oral pour chaque départ en reprenant les points (change, repas sieste et activités de la journée.)



LES PROJETS PARTENARIAUX EXISTANTS OU A CREER

Partenariats de la structure avec son territoire

- **des partenaires d'accompagnement des EAJE et financiers :**
=> la PMI, la CAF, la commune des Fourgs
- **Des partenaires agissant sur le territoire :**
=> Bibliothèque, ludothèques, Relais Petite Enfance du territoire par le biais des diverses animations proposées, relais assistantes maternelles, écoles et périscolaires, associations sportives...
=> L'aide Sociale à l'Enfance, le CAMPS...
=> Partenaires Médicaux : Psychologue, Médecin Référent, Médecine du travail

Partenariats extérieurs

- Structures d'accompagnement concernant le handicap (CAMSP, SESSAD, MDPH, PRH 25...)
- Travailleurs sociaux (assistante sociale, éducateurs spécialisés, assistants familiaux...)
- Partenariats interstructures Familles Rurales (conférence...)
- Association diverses
- Intervenants extérieures (spectacles...)

Projets partenariaux en cours ou à développer

Chaque année courant juin, nous procédons à une ou plusieurs matinées d'adaptation dans la future école selon le nombre d'enfant, ainsi que la découverte du périscolaire. Ce partenariat est très apprécié par les familles mais aussi les futurs professionnels qui prendront en charge les enfants afin d'établir un premier contact.

Des petits groupes sont alors formés en fonction du nombre d'enfant qui partira à l'école, et seront accompagnés par une professionnelle de la crèche à participer à une activité dans leur futur classe: chant, gym... et seront également accompagnés pour découvrir le périscolaire et y prendre le repas du midi.

Chaque année nous mettons un place un thème qui sera notre fil conducteur tout au long de l'année et peut ainsi en découler différents projets, comme la visite de la boulangerie, un parent qui nous fasse découvrir son univers comme visite de la caserne des pompiers...



LA PLACE DES FAMILLES

Modalités de participation des familles

Les parents sont des personnes ressources pour des idées d'activités et d'améliorations de fonctionnement de la structure.

• Être à l'écoute des familles :

- * Rencontre avec la directrice lors de la 1^{ère} visite de la structure et sur leur demande (prendre un rendez-vous), pour répondre aux questions des familles, les rassurer, les informer.
- * Echanges nombreux avec l'équipe pour les informer de l'évolution de leur enfant, des activités de la structure et des modalités de fonctionnement.
- * Accompagner les parents dans leur rôle de parents, les conseiller, les orienter vers des organismes extérieurs si nécessaire.

• Faire participer les parents à la vie de la structure :

- * Participation des familles aux sorties extérieures ou à certaines activités
- * Sollicitation lors de besoins en matériel
- * Intervention de certains parents pour partage d'expériences
- * Invitation aux fêtes organisées et à leur préparation ...

• Informar les familles :

- * Panneaux d'affichage ou mails aux familles concernant l'évolution du règlement de fonctionnement, des orientations pédagogiques et éducatives, des activités offertes aux enfants, des projets de travaux d'équipements. Des réunions avec les parents sont organisées au moins 1 fois par an afin d'évaluer le fonctionnement de la structure, de proposer des évolutions du règlement de fonctionnement, du projet éducatif, de discuter de divers projets.

• Impliquer les familles

- * Participation possible au comité de pilotage ou au conseil de crèche qui a pour mission d'évaluer le fonctionnement de la structure et proposer des aménagements.
- * Enquête de satisfaction pour évaluer le fonctionnement de la structure et les améliorations possibles.

Les actions de soutien à la parentalité

- Actions internes à la structure telles que l'écoute attentive et bienveillante de l'équipe et de la direction, le café des parents, les réunions de rentrée, l'accompagnement lors de sorties extérieures, des moments conviviaux et festifs...
- Actions proposées en partenariats avec d'autres structures petite enfance de notre réseau comme les conférences, la participation à des animations ou formations proposées par les RPE, semaine petite enfance, tous famille...
- Différentes conférences ont été organisées dans la structure à destination des familles comme par exemple : « éduquer sans punir »



LA DEMARCHE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le bâtiment

Le bâtiment datant de 1880, il n'est donc pas récent pour bénéficier des nouvelles normes sur le plan énergétique, de ce fait ne répondant pas aux normes BBC, et ventilation simple flux.

Cependant des dalles lumineuses Led ont été installées l'été dernier afin de réduire l'impact énergétique à ce niveau là.

Le nettoyage du linge et des locaux

Tous nos produits d'entretiens sont éco-labélisés. Notre plan de nettoyage permet d'assurer la propreté de nos locaux tout en évitant le gaspillage, avec un choix rigoureux de produits et de matériel adaptés.

Nous investissons dans du matériel de qualité (lingette microfibre performante par ex) afin de limiter les quantités de produits.

Lorsque c'est possible, nous utilisons des produits moins impactants (vinaigre, vapeur...)

Nous pratiquons le tri sélectif..

Matériel pour le change

Utilisation de gants et serviettes tissu pour les changes

Utilisation de lingettes "type lingettes démaquillantes" en tissu à la place du coton pour l'application des crèmes et les lavages de nez.

Les couches

Nous avons fait le choix de couches jetables qui répondent aux recommandations de l'ANSES. Leur cellulose est blanchie sans utilisation de chlore. Elles ne contiennent ni colle, ni pétrolanum, ni parfum, ni colorant.

Une réflexion a été effectuée concernant le passage aux couches lavables, mais qui n'a pu aboutir en raison de notre équipement pour l'entretien, le stockage et le lavage de ces couches.



L'alimentation

Le repas de midi :

Notre prestataire nous garantit les éléments suivants dans la composition des menus qu'il nous propose :

Les produits provenant de partenaires régionaux sont représentés à hauteur de 90% dans les menus.
50% de produits alimentaires ont un label (IGP; AOP, LABEL ROUGE, MSC PECHE DURABLE...) et 20% (en valeur d'achat) sont bio (Loi égalim)

La pâtisserie est élaborée sur place, sans huile de palme.

Pas d'OGM, très peu d'additifs

75% des légumes d'accompagnement crudités et soupes sont issus de produits frais, préparés dans l'atelier légumerie.

Le goûter :

Nous privilégions des fruits et légumes de saison afin de garantir leur goût, et les bienfaits nutritionnels et en provenance de la France afin de rester dans un circuit court et réduire l'impact écologique.

La gestion des restes :

Notre structure ne possède pas de compost à l'heure actuelle.

Les restes alimentaires sont alors jetés à la poubelle.

Afin de réduire notre quantité de déchets qui ont un impact sur l'environnement, à partir de l'âge de 6 mois nous utilisons l'eau du robinet pour les biberons de ce fait nous consommons moins d'eau en bouteille.

L'accès de notre EAJE aux enfants des familles en difficultés

Nous accordons une attention particulière à l'accès à un mode d'accueil aux enfants dont le(s) parent(s) est (sont) en difficultés (financière, travail...)

Nous sommes en lien avec les CMS de notre secteur pour proposer des créneaux d'accueil aux enfants repérés comme prioritaires par les travailleurs sociaux.

Si une demande nous parvient directement d'une famille, nous tentons d'y répondre positivement (avec notamment la possibilité d'accueil en surnombre).